

Acte Acte fondateur fondateur

Alliance de Davos ²⁰²³

Conférence des Ministres de la culture
14-16 janvier 2023, Davos Suisse

Alliance de Davos pour la culture du bâti – Acte fondateur

L'Alliance de Davos pour la culture du bâti est instaurée à l'occasion de la deuxième conférence internationale sur la culture du bâti de qualité, en janvier 2023, à la veille de la rencontre annuelle du Forum économique mondial (World Economic Forum, WEF) de Davos, en Suisse. L'Alliance réunit des acteurs de la culture du bâti issus des secteurs public et privé, ainsi que de la société civile.

Une culture du bâti de qualité. La culture du bâti recouvre toutes les activités ayant un impact dans l'espace – des détails artisanaux à la planification urbaine à grande échelle et au paysage, de la conservation du patrimoine à la création contemporaine. Une culture du bâti de qualité se distingue par des villes, des villages, des bâtiments et des infrastructures bien conçus. Elle crée un cadre de vie qui favorise le bien-être et la santé des personnes. Ce concept – introduit par la Déclaration de Davos 2018 – est mis en œuvre par des initiatives telles que le Système Davos de qualité pour la culture du bâti, le Programme de travail 2019-2022 de l'UE en faveur de la culture, puis son prolongement pour 2023-2026, les Conclusions du Conseil européen sur une architecture et un environnement bâti de haute qualité pour tous, ainsi que le Nouveau Bauhaus européen.

Motivation. Nous traversons des bouleversements et des temps incertains. Les défis mondiaux que posent la crise climatique et le recul de la biodiversité, les conflits armés, les pandémies et les crises liées à l'énergie et aux ressources transforment profondément nos sociétés et donc aussi les priorités des activités économiques. Ces défis concernent également la culture du bâti. Il nous faut donc tous travailler ensemble. L'Alliance de Davos pour la culture du bâti relève ces défis en mettant en place à divers niveaux une coopération interdisciplinaire et intersectorielle, de manière à ce que nous puissions trouver ensemble de meilleures solutions pour notre cadre de vie.

Avantages. L'Alliance de Davos pour la culture du bâti réunit des acteurs de pointe qui s'engagent pour améliorer notre cadre de vie de manière à la fois durable et socialement responsable. Elle facilite la mise en réseau et la coopération multisectorielles, et promeut l'instruction et la formation, offrant ainsi de nouvelles occasions d'échanger et de créer des connaissances. Ce faisant, elle influence de manière déterminante la culture du bâti en Europe et au-delà, et contribue à son développement. L'Alliance fait en outre de la culture du bâti de qualité un facteur contribuant à la réputation et à la réussite de l'activité économique.

Activités essentielles. L'Alliance promeut la culture du bâti de qualité. Elle soutient ses membres dans la mise en œuvre d'une telle culture destinée à transformer notre cadre de vie. Elle organise pour ses membres des groupes de réflexion qui analysent les principaux défis et en discutent afin de proposer de nouvelles solutions. Elle cherche à atteindre les acteurs concernés aux niveaux national, régional et local afin de les encourager à s'engager dans une coopération multipartite et à fournir de l'instruction et de la formation. Ce faisant, elle contribue à améliorer la construction et met sur pied des cadres innovants pour la gestion de la qualité de la culture du bâti, à l'attention de ses membres.

Mode opératoire. L'Alliance de Davos pour la culture du bâti est un réseau informel d'acteurs internationaux liés à la culture du bâti qui se rencontrent régulièrement en séances plénières et au sein de groupes de réflexion. Son organisation est dirigée par un comité directeur composé de personnes issues des membres de l'Alliance et représentatives des secteurs public et privé et de la société civile. Ce comité directeur sera responsable d'établir les règles de procédure sur lesquelles les membres de l'Alliance se mettront d'accord. Le secrétariat de l'Alliance est hébergé par le Forum économique mondial (World Economic Forum, WEF). La Suisse en couvrira les frais d'exploitation pendant les cinq premières années (2023-2027).

Membres. Les membres de l'Alliance de Davos pour la culture du bâti sont des entreprises actives dans la construction, l'immobilier ou la finance sur le plan international, des ministères ou des agences nationales de la culture ou d'autres domaines concernés, ainsi que des organisations intergouvernementales et des organisations non gouvernementales internationales impliquées dans la culture du bâti. Les membres s'engagent en faveur des objectifs et des principes de la Déclaration de Davos 2018 et du Système Davos de qualité pour la culture du bâti. Ils s'efforcent de mettre en œuvre une culture du bâti de qualité dans leurs activités. Ils s'engagent activement avec d'autres membres en faveur d'une culture du bâti de qualité en Europe et au-delà.

Nous, les membres de l'Alliance de Davos pour la culture du bâti, soulignant que la culture du bâti, en tant que bien commun, relève de la responsabilité partagée des secteurs public et privé, ainsi que de la société civile, et persuadés qu'il est urgent de mieux faire connaître les enjeux culturels, sociaux, économiques, environnementaux et techniques concernés :

A) Nous engageons en faveur des objectifs et principes définis dans la [Déclaration de Davos 2018. Vers une culture du bâti de qualité pour l'Europe](#) :

« Le rôle central de la culture dans l'environnement bâti

1. La culture rend possible la durabilité économique, sociale et environnementale et la stimule. Elle forge notre identité et définit notre héritage. Aussi doit-elle être placée au cœur des politiques de développement, et la contribution qu'elle apporte à la recherche du bien commun doit être soulignée. Il ne peut y avoir de développement démocratique, pacifique et durable si la culture n'est pas au centre de ses préoccupations.

2. Les politiques doivent insister sur la nécessité d'élaborer des approches de développement durables et centrées sur la culture partout et à toutes les échelles de territoire. La valeur et le caractère irremplaçable des paysages et du patrimoine culturels européens doivent être renforcés, en mettant l'accent non seulement sur les villes et l'espace urbain, mais aussi sur les espaces périphériques et ruraux et leur interconnexion.

3. Il est urgent d'aborder l'environnement bâti d'une façon holistique et centrée sur la culture, et d'adopter une vision humaniste de la manière dont nous façonnons collectivement les lieux où nous vivons et l'héritage que nous laissons derrière nous.

La notion de culture du bâti

4. La culture du bâti comprend la somme de toutes les activités humaines qui transforment l'environnement bâti. L'ensemble de l'environnement bâti doit être envisagé comme un tout indissociable qui englobe l'intégralité du bâti existant et des aménagements qui sont ancrés dans l'environnement naturel et qui lui sont liés. La culture du bâti comprend le bâti existant, lequel inclut les monuments et d'autres éléments du patrimoine culturel, la création contemporaine, les infrastructures, l'espace public ainsi que les paysages.

5. Outre la conception architecturale et structurelle, l'aménagement du paysage et leur réalisation matérielle, la culture du bâti s'exprime également à travers les processus de planification des projets de construction, des infrastructures, des villes et villages et des paysages ouverts.

6. La culture du bâti renvoie à la fois à des modes de construction détaillés et à des transformations et développements à grande échelle, comprenant aussi bien des savoir-faire traditionnels locaux en matière de construction que des techniques innovantes.

Notre vision de la culture du bâti de qualité

7. Il est urgent d'adopter une nouvelle approche adaptative pour façonner notre environnement bâti, une approche qui soit enracinée dans la culture, qui renforce activement la cohésion sociale, assure la durabilité de l'environnement et contribue à la santé et au bien-être de tous. Voilà ce qu'est la culture du bâti de qualité.

8. La conception de l'environnement bâti, les rapports qu'un objet entretient avec son environnement bâti et naturel, la cohérence spatiale, les questions d'échelle et de matérialité, tous ces facteurs ont des répercussions directes sur notre qualité de vie. Une culture du bâti de qualité s'exprime donc à travers une conception réfléchie et concertée de toutes les activités de construction et d'aménagement du paysage, lesquelles accordent une place centrale non pas au profit économique à court terme, mais aux valeurs culturelles. Un environnement bâti de qualité répond donc non seulement à des exigences fonctionnelles, techniques et économiques, mais aussi aux besoins sociaux et psychologiques de la population.

9. Le patrimoine culturel est un élément central de la culture du bâti de qualité. L'usage contemporain du patrimoine bâti, son entretien et sa protection sont indispensables pour un développement de qualité de l'environnement bâti.

Les avantages de la culture du bâti de qualité pour la société

10. Une culture du bâti de qualité renforce notre sentiment d'appartenance. En permettant à la population de s'identifier à son cadre de vie, elle favorise une société inclusive et solidaire, fait obstacle à la discrimination et à la radicalisation et favorise l'intégration et le sens civique. Cela est important non seulement pour les centres-villes et les sites historiques, mais aussi pour chaque facette du cadre de vie européen : les espaces ruraux et suburbains, les villages, les zones industrielles et les infrastructures.

11. Une culture du bâti de qualité favorise des quartiers dynamiques et diversifiés. Elle crée un environnement bâti qui adopte une expression culturelle contemporaine tout en respectant le patrimoine culturel. Elle assure des conditions de vie durables et renforce la résilience sociale en créant des logements convenables, abordables et faciles d'accès.

12. Une culture du bâti de qualité préserve l'environnement. Elle soutient des transports durables et une utilisation responsable du sol, augmente les espaces verts urbains et favorise la santé et la biodiversité.

13. Une culture du bâti de qualité génère de la valeur économique en créant des biens d'une valeur supérieure et plus pérennes ainsi qu'un cadre favorable à la prospérité économique de la société. Elle fait une utilisation durable des ressources et permet ainsi un développement social et économique positif également pour les générations à venir.

Vers une culture du bâti de qualité

14. Une culture du bâti de qualité requiert un juste équilibre entre les aspects culturels, sociaux, économiques, environnementaux et techniques de la planification, de la conception, de la construction et de la réaffectation adaptative dans l'intérêt public du bien commun.

15. Une culture du bâti de qualité doit être prise en compte dans les instruments normatifs en question. L'objectif central d'une qualité élevée pour l'ensemble de l'environnement bâti, y compris le patrimoine culturel, doit être érigé en impératif pour toutes les activités à incidence spatiale. Cette exigence de qualité doit être considérée au même niveau que les intérêts spécifiques d'ordre économique ou technique. Les normes et standards applicables doivent également être compatibles avec l'objectif de qualité.

16. Une culture du bâti de qualité ne peut voir le jour qu'au sein d'un discours interdisciplinaire et à travers une coopération intersectorielle à différents niveaux entre les responsables politiques, les autorités compétentes et les professionnels. Étant donné qu'elle comprend des aspects créatifs, fonctionnels et sociaux, toutes les disciplines et tous les professionnels pertinents doivent être impliqués sur un pied d'égalité. Des concours de conception interdisciplinaires et amplement débattus sont un exemple d'instrument clé promouvant une qualité élevée. Pour réussir, la culture du bâti de qualité nécessite également la participation de la société civile ainsi qu'un public pleinement informé, qualifié et sensibilisé.

17. Une culture du bâti de qualité invite à des efforts dans le domaine de l'éducation et de la sensibilisation afin de permettre un meilleur jugement sur la culture du bâti. Tous les acteurs impliqués du secteur privé comme du secteur public, portent une responsabilité quant à la qualité de notre environnement bâti qui sera transmis en héritage aux générations futures. »

B) Nous engageons en faveur des huit principes définis dans le Système Davos de qualité pour la culture du bâti :

« **Gouvernance.** La culture du bâti de qualité se fonde sur la bonne Gouvernance. La culture du bâti de qualité favorise les processus axés sur la qualité et spécifiques au lieu, dirigés par des acteurs compétents travaillant en équipe. Elle facilite l'engagement public et apporte une Gouvernance participative transparente et inclusive en matière de prise de décision, de gestion et de soin du lieu. »

« **Fonctionnalité.** La culture du bâti de qualité répond aux besoins. Les méthodes de conception et de construction de la culture du bâti de qualité répondent aux besoins humains en matière de santé, confort, sécurité et accessibilité. Elles sont durables et les résultats adaptables aux usages et aux objectifs existants et futurs, tout en sauvegardant le patrimoine bâti. »

« **Environnement.** La culture du bâti de qualité préserve l'Environnement. La culture du bâti de qualité contribue à conserver les ressources naturelles et la biodiversité en freinant le changement climatique et en soutenant ainsi la durabilité. Elle préserve, promeut et développe un Environnement naturel intact et des paysages naturels et culturels variés à travers un usage responsable du sol et des territoires habités, une mobilité durable, l'efficacité énergétique, enfin le recours à des méthodes et matériaux de construction durables qui tiennent compte du cycle de vie complet. »

« **Économie.** La culture du bâti de qualité ajoute une plus-value économique. La culture du bâti de qualité accorde la priorité aux valeurs culturelles et privilégie les investissements à long terme plutôt que les gains économiques à court terme ; elle conserve et augmente la valeur économique, et représente une forte valeur si l'on y recourt. Elle préserve et développe les ressources par des usages à long terme conformes à l'emplacement et à la conception, par une construction et un fonctionnement économes, et en recourant à des matériaux de construction de haute qualité et de longue durée. »

« **Diversité.** La culture du bâti de qualité relie les personnes entre elles. La culture du bâti de qualité reflète et promeut des sociétés inclusives, et favorise les usages mixtes, facilitant ainsi les interactions et le partage des responsabilités, d'où cohésion sociale et spatiale. Elle aide à former une culture variée de la planification.

« **Contexte.** La culture du bâti de qualité entraîne la cohérence spatiale. Les lieux empreints d'une culture du bâti de qualité renvoient à leur Contexte naturel et bâti. Ils englobent le patrimoine bâti et la création contemporaine, et dialoguent avec les particularités locales et leurs caractéristiques en termes d'âge, d'échelle, de typologie et de matérialité. »

« **Esprit du lieu.** La culture du bâti de qualité renforce l'Esprit du lieu. La culture du bâti de qualité présente des caractéristiques qui favorisent la réaction affective de la population au lieu en lui permettant d'établir une relation positive avec lui. Elle promeut l'attachement au lieu par sa forte identité et son caractère distinct, contribuant ainsi à satisfaire aux besoins sociaux, psychologiques et culturels. »

« **Beauté.** Un lieu empreint d'une culture du bâti de qualité est beau. La culture du bâti de qualité tient compte de la perception et de l'interprétation sensorielle de la relation entre objets, lieux et personnes, elle augmente la satisfaction de vie des personnes et leur qualité de vie. Elle met l'accent sur la nécessité d'une appréhension esthétique positive et d'un rapport satisfaisant entre les personnes et le lieu. »

C) Aspirons à mettre en œuvre ces objectifs et principes dans nos politiques et dans nos activités, et en coopération avec tous les membres, à poursuivre les buts de l'Alliance de Davos pour la culture du bâti en participant à un dialogue franc et en agissant de manière à faciliter les solutions.

Davos, le 16 janvier 2023

**Ministère,
Institution,
Organisation ou
Société**

Signature

Prénom et Nom
